

c'est bien la moindre des choses. Que l'engagement des collègues qui auront fait fonctionner le PCA soient reconnu à travers une gratification c'est aussi la moindre des choses. Nous attendons néanmoins les modalités de répartition pour nous en réjouir. Mais, **était-il nécessaire pour autant de stigmatiser** ainsi ceux qui par obligation et non pas choix sont restés chez eux ? Cette ordonnance en dit plus long que toutes les avanies précédentes à l'encontre des fonctionnaires sur l'opinion qu'à d'eux ce Gouvernement.

UNE INSULTE A NOTRE CONSCIENCE PROFESSIONNELLE

Tous ces collègues seraient donc heureux d'avoir été confinés chez eux et n'attendraient le déconfinement que pour mieux prendre des congés non pris, voilà ce que pense de nous ce Gouvernement. Mais si cela était, comment expliquer alors le nombre d'agents de la DGFIP non placés dans le PCA mais volontaires pour venir en soutien par tous les moyens possibles à leurs collègues en présentiel.

C'est d'autant plus ridicule que les dispositions de l'ordonnance seront **difficilement applicables sans générer de sérieuses injustices** ou alors au prix de pointages et de vérifications longues et laborieuses, les positions des uns et des autres n'ayant pas été répertoriées au jour le jour de manière fiable et étant surtout mouvantes compte tenu des rotations.

Les **services RH auront pourtant bien mieux à faire** pour apaiser les tensions qui ne manqueront pas de naître à la sortie du confinement et les dommages collatéraux liés. D'autant que cette ordonnance **ouvre la voie à des contraintes en matière de prise de congés jusqu'à la fin de l'état d'urgence** y compris pour les agents dans le PCA.

Alors quoi, les fonctionnaires en général et à la DGFIP en particulier seraient si peu consciencieux et responsables qu'il faille les infantiliser

par ces mesures vexatoires et insultantes. C'est jusqu'à leur conscience professionnelle qui est ainsi remise en cause alors que depuis des années les agents de la DGFIP ont largement démontré leur capacité de mobilisation professionnelle dans un contexte de conditions de travail plus que dégradées.

C'est d'autant plus inacceptable que des collègues jusqu'alors en ASA vont rejoindre leur poste de travail dès lundi dans le cadre de la campagne IR. Et là, l'administration s'est montrée plus qu'imaginative pour que cette campagne puisse se tenir vaille que vaille. Il existait pourtant d'autres solutions que nous aurions pu trouver par le dialogue et la négociation.

Mais pour ça, il fallait sortir des sentiers battus et penser hors de la boîte. C'est impossible, pour ces gens chez qui, passé le premier moment de sidération face au résultat de leur imprévoyance, le naturel revient toujours au galop. Comment peut-on imaginer que les fonctionnaires prendraient en 6 mois les droits à congés d'une année ? Et le CET à quoi sert - il ?

UN REMÈDE DE CHEVAL QUI DONNE LA NAUSÉE

Alors oui, ce remède de cheval administré par ordonnance pourrait bien rendre les personnels malades : malades du mépris et du peu de considération qui leur est ainsi témoigné, malades de payer l'addition d'une situation qu'ils subissent comme tout le monde, malades du traitement que leur inflige un gouvernement qui n'a pas été capable d'anticiper les protections nécessaires à la continuité de l'activité, malades jusqu'à la nausée.

F.O.-DGFIP exige le retrait de cette ordonnance et l'ouverture de négociations pour rechercher des solutions permettant un retour à la normale dans le cadre d'une cohésion professionnelle retrouvée.